

Les actions portant sur la protection des milieux sont peu courantes dans les établissements mettant en place un projet ou simplement des actions d'EDD.

Les valeurs indiquées cumulent l'ensemble des actions de tous les établissements (collèges et lycées publics et privés).

L'essentiel des actions porte les sols et sur la forêt, elles se font principalement en collège. Les lycées G&T et P. mettant en place ce type de projet sont au nombre de quelques unités.

Des actions interdisciplinaires sont pourtant possibles, même en lycées : on peut s'intéresser à l'effet de la forêt sur le climat local, avec des mesures sur le terrain, la protection du sol, les ressources en eau, la protection de la biodiversité, la diminution du bruit et les corrélations avec la protection des cultures et en faisant apparaître des aspects environnementaux, économiques et humains.

Quant aux sols, leur protection mise en relation avec le développement végétal naturel ou cultivé, les aspects environnementaux et économiques sont assez simples à développer dans des projets.